N°2 MARS 2016

NOUVEAUTÉ 2016
Ouverture du port à sec en avril, réservez vite votre emplacement

TRANCHE D'INFO

PORT À SEC : OUVERTURE DES RÉSERVATIONS

Nouveauté 2016 - Réservez dès à présent votre place dans le futur port à sec de la Tranche-sur-Mer. En cours de réalisation, il ouvrira dès le mois d'avril.

Pour tout renseignement, contactez la capitainerie au 06.14.91.51.71 ou par mail à capitainerie@latranchesurmer.fr

SOMMAIRE

Négociation de l'emprunt toxique p2

Le point sur la rénovation du Pavillon de l'Aunis p3

Nouvelle saison au camping le Vieux Moulin p3

Du nouveau pour les ados p4

Etes-vous prêt à passer à la TNT HD ? p4

HARMONISATION DES TARIFS ET PÉRIODES PAYANTES DES PARKINGS

A partir du **vendredi 1er avril 2016 et jusqu'au 31 août 2016**, la tarification des stationnements s'harmonise pour plus de simplicité

TARIFICATION UNIQUE

11h00 - 20h00	-	0,30€ le quart d'heure
20h00 - 11h00	-	**Gratuit**

1 500 PLACES DE PARKING GRATUITES

La commune dispose de plus de **1 500 places de parking gratuites**. Les 980 places payantes en avant-saison et haute saison favorisent la rotation des véhicules et permettent à chacun d'accéder plus facilement aux commerces de proximité.

TARIFS RÉDUITS POUR LES TRANCHAIS

Sur présentation de la taxe d'habitation 2015, les résidents tranchais peuvent souscrire un abonnement de stationnement auprès de l'accueil de la Mairie.

Le prix forfaitaire de cet abonnement est de **30 € par mois**. Le prix forfaitaire unitaire pour les professionnels tranchais est fixé à **150 € par véhicule** (fournir la carte grise du véhicule).

• DU NOUVEAU POUR LE STATIONNEMENT

A partir du **vendredi 1er avril 2016**, afin de favoriser la rotation des véhicules, les déplacements doux et le cheminement piétonnier, le stationnement évolue de la manière suivante :

ZONES BLEUES

Pour permettre aux habitants d'accèder aux commerces de proximité, une partie de **l'avenue de la plage** passe en zone bleue (durée limitée à 1h00 max). Cette nouvelle zone s'ajoute à la **rue Jules Ferry**, à la **rue de l'Hôtel de Ville** ainsi que **sous les Halles** (hors jours de marché, mardi et samedi matin et hors saison.) Des disques de stationnement sont disponibles à 1€ auprès de l'Office de Tourisme.

PARKING GRATUIT

Un parking gratuit va être réalisé au niveau du **carrefour du Forcin**. En saison estivale, des navettes gratuites permettront de rejoindre le centre-ville de la Tranche-sur-Mer à partir du parking.

ZONES À HORODATEUR

La Voie du Maupas (parallèle au parking du Maupas) ainsi qu'une partie de **l'avenue des Citronniers à la Terrière** deviennent des zones de stationnements payantes.

VOIES PIÉTONNES

L'avenue Victor Hugo, la rue Aristide Briand ainsi qu'une partie de l'avenue de la Plage, passent en voie piétonne tous les week-ends à partir du 1er avril et jusqu'en juin ainsi que tous les jours de la semaine du 16 avril au 8 mai et en haute saison.

• EMPRUNT TOXIQUE CONTRACTÉ PAR MON PRÉDECESSEUR

Je vous rappelle qu'un emprunt sur 20 ans de 3 000 000 € a été contracté en 2007 par l'ancien Maire.
Ce dernier lors de la précédente campagne électorale a contesté la nature toxique de cet emprunt. Lorsque la presse a révélé l'affaire, il m'accusait d'être le signataire de cet emprunt en omettant que c'était lui qui l'avait souscrit, lors de sa précédente mandature, en juin 2007.

Aujourd'hui, l'Etat a confirmé que cet emprunt était bien toxique et afin d'aider notre commune, il envisage de nous attribuer une subvention de 100 000 € pour nous permettre d'annuler cet emprunt signé avec la banque Dexia, dont la pénalité de sortie est de 805 000 € au 1er mars 2016.

Après négociation l'emprunt à risque va être annulé. La pénalité de sortie a été ramenée à 210 000 € sur laquelle l'Etat prend à sa charge 100 000 €. La dette sera payée sur une période de 13 ans et demi au taux d'intérêt de 1,24% (au 1er mars 2016).

M. Kubryk
Maire

• SUIVEZ LES TRAVAUX EN COURS

Retrouvez le détail des travaux en cours sur la commune de la Tranche-sur-Mer d'un simple clic, sur le site internet de la Mairie, http://www.latranchesurmer.fr, rubrique **Vie Pratique**, page **Les Projets et Réalisation**.

• RÉNOVATION DU PAVILLON DE L'AUNIS, PROCHAINE ÉTAPE

Début d'année 2016, la municipalité de la Tranche-sur-Mer présentait à ses résidents le projet de réhabilitation du Pavillon de l'Aunis (*cf page 4 du bulletin municipal 1er semestre 2016 - n°66*)

Projet définitif validé et appel d'offre clôturé
La proposition de l'architecte Gabriel Vallée a été retenue et validée en fin d'année. L'appel d'offre concernant les travaux a été clôturé dernièrement (lundi 22 février). La municipalité étudie actuellement les différentes offres formulées par les entreprises.

Permis de construire accordé
Le délai d'instruction du permis de construire fut plus long du fait de la situation du bâtiment en front de mer. Le permis a été soumis à un certain nombre d'autorisations pour finalement être signé le 5 février dernier.

Prochaine étape
La durée des travaux est estimée à 1 an et ceux-ci débuteront en avril par la phase de déconstruction.

• INVITATION POUR LES COMMERÇANTS TRANCHAIS

Une assemblée exceptionnelle aura lieu le lundi 6 juin à 19h45 au pôle culturel Les Floralies. Cette rencontre aura pour objectif de communiquer sur l'image de la station à travers les commerces tranchais, de présenter des propositions d'actions et d'échanger entre commerçants et élus le temps d'un cocktail. Les commerçants recevront une invitation.

• NOUVELLE SAISON AU CAMPING DU VIEUX MOULIN

Cette année une nouvelle équipe accueillera les vacanciers à partir du mercredi 23 Mars 2016.
Suite au transfert de la gestion du camping à la SPL Office de Tourisme, Martine Dupuy devient responsable du camping du Vieux Moulin ainsi que du clos des Ecureuils, parc de mobil-homes à destination des groupes. Elle sera épaulée par Marc Leroy, adjoint, qui aura entre autre comme mission, l'accueil et la prise en charge des réservations.
Pour cette nouvelle saison, les tarifs seront modulés en fonction des périodes de la saison afin d'être accessible au plus grand nombre de vacanciers. La nouvelle équipe a également à cœur de préserver le cadre nature et le calme du camping, très appréciés par les clients et fidèles.

• PROTECTION DUNE GRISE

Pour sauvegarder la faune et la flore de la dune grise de la Terrière jusqu'à la limite de la commune de Longeville, le conseil municipal a voté le 05/02/2016 un partenariat avec l'ONF dans le cadre de la défense du littoral. Fil lisse et barrières délimiteront dorénavant les chemins d'accès des sorties de la forêt jusqu'à la plage et également un sentier au départ du parking de la Terrière qui longera la côte. Des panneaux explicatifs jalonneront ces sentiers. A découvrir cet été.

M. Brulon

• DU NOUVEAU POUR LES ADOS

Afin de respecter ses engagements et suite à une enquête auprès des jeunes, la commission jeunesse souhaite proposer des activités à destination des adolescents (11- 16 ans). Pour ce 1er semestre les propositions sont :

• Vendredi 25 mars 19h, **CONCERT BOULEVARD DES AIRS** à MOUILLERON le CAPTIF 12€.
• Samedi 14 mai et 21 mai 14h, **FABLAB INITIATION À L'IMPRESSION 3D** salle BARBOT 2€.
• A venir en juin, **SÉANCE CINÉ** au Cinéma AGNES VARDA 2€.

Tous les tarifs tiennent compte d'une participation de la commune. Il est possible de s'inscrire à l'une de ces activités directement sur le site de la Mairie, rubrique *Jeunesse & Sports*, page *Nos Adolescents.*
+ d'infos : servicedessports@latranchesurmer.fr ou par téléphone au 06 24 80 05 37.

Un grand merci à Bruno Maignan qui a collaboré, entre autre, à l'élaboration de ce projet et quitte son poste d'animateur début mai.

M. Nolleau et M. Brulon
Commission Jeunesse

• TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

Le passage à la TNT HD aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, sur l'ensemble du territoire.

Si vous avez un doute concernant votre téléviseur, vous pouvez vérifier dès à présent la compatibilité de votre téléviseur il suffit de se positionner sur la chaîne 7 - Arte :

- Si vous voyez ARTE HD inscrit en haut à droite de votre écran, vous n'avez pas besoin d'acheter un équipement de mise à niveau.
- Si vous avez ARTE sans HD, allez sur la chaîne 57, vous verrez dans ce cas ARTE HD mais vous n'aurez que le son, sans image, cela veut dire que votre appareil n'est pas équipé pour réceptionner la TNT HD.

Si vous n'êtes pas équipé, vous pouvez acheter un décodeur externe TNT HD (prix à partir de 25€) que vous connecterez à votre téléviseur. N'attendez pas le dernier moment pour éviter les ruptures de stock...

EN BREF

• NOUVELLE THÉMATIQUE MÉMOIRE TRANCHAISE

La prochaine thématique «Mémoire Tranchaise» portera sur l'histoire et les anecdotes insolites de la Tranche. Les personnes souhaitant communiquer des informations relatives à ce thème peuvent prendre contact avec le service culturel et le groupe de travail à l'adresse py.dreillard@latranchesurmer.fr

• RÉOUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE L'AUNISCÉANE

Suite à des travaux de rénovation esthétique et technique, le centre aquatique de l'Auniscéane a réouvert au public le lundi 29 février pour le plus grand bonheur des nageurs.

• OUVERTURE PROCHAINE DU NOUVEAU COMPLEXE TENNIS

Les quatre nouveaux courts de tennis extérieurs, ainsi que les deux courts intérieurs et le club house, situés à coté du stade de l'Atlantique, avenue Charles de Gaulle, ouvriront au public fin mars.

Gazette éditée par la Municipalité de la Tranche sur Mer
Directeur de la publication : S. Kubryk
Ne pas jeter sur la voie publique svp.